



Municipalité de Grand-Métis

Aux contribuables de la susdite municipalité

AVIS PUBLIC

AVIS PUBLIC, est par les présentes donné par la soussignée, directrice générale secrétaire-trésorière, que le conseil de la Municipalité de Grand-Métis a, à sa séance ordinaire tenue le 7 juin 2021, adopté le règlement 2021-0234 modifiant le règlement sur la gestion contractuelle.

Les intéressés pourront prendre connaissance de ce règlement au bureau municipal de Grand-Métis 70, Chemin Kempt, Grand-Métis, aux heures de bureau.

DONNÉ À GRAND-MÉTIS, CE 10 juin 2021

Chantal Tremblay,
Directrice-générale et secrétaire-trésorière

CERTIFICATION DE PUBLICATION

Je soussignée, Chantal Tremblay, en ma qualité de directrice générale secrétaire-trésorière de la municipalité de Grand-Métis, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis public annexé aux présentes en affichant une copie à chacun des endroits établis par le conseil municipal, entre 15h00 heure et 17h00 heure le 10^{ème} jour de juin 2021.

EN FOI DE QUOI JE DONNE CE CERTIFICAT
CE 10^{ème} JOUR DU MOIS DE JUIN 2021.

Directrice générale secrétaire trésorière